

## Appel à cotisation 2012

Cher(e)s membres de l'ANDès,

Comme chaque année, nous vous invitons à renouveler votre cotisation pour soutenir et participer à l'action de notre association. Nous vous rappelons que la cotisation de l'année civile est due avant le 1<sup>er</sup> avril de l'année en cours.

L'ANDès étant reconnue d'utilité publique, la cotisation est déductible des impôts, à hauteur de 66% de son montant. Vous recevrez un reçu fiscal avec votre carte d'adhérent 2012.

Nous vous rappelons que le bulletin ANDès-Informations vous est envoyé gratuitement si vous avez une adresse électronique. Si vous en avez une, merci de nous la communiquer.

Si vous n'avez pas d'adresse électronique et que vous souhaitez recevoir l'ANDès-Informations sous forme imprimée à votre domicile, n'oubliez pas d'ajouter à votre cotisation une contribution de 10 euros.

Les tarifs pour 2012 restent inchangés :

- thèse soutenue depuis moins de 3 ans : **10 euros**
- en recherche d'emploi : **10 euros**
- thèse soutenue depuis plus de 3 ans : **30 euros**
- retraités : **30 euros**
- bienfaiteurs : **150 euros**

Pour payer votre cotisation vous pouvez :

1. soit, de préférence, utiliser le paiement en ligne sécurisé par Paypal. Pour cela, rendez vous sur <http://www.andes.asso.fr>, rubrique « Adhérer ».
2. soit envoyer votre chèque avec le coupon réponse ci-dessous au siège de l'ANDès (merci de noter qu'un paiement par chèque sera plus long à traiter !)



L'association nationale des docteurs  
« Promouvoir le doctorat »

Janvier 2012

Cotisation ANDès 2012

Coupon à joindre à votre chèque libellé à l'ordre de ANDès  
à envoyer à l'adresse postale **ANDès - 62 bis rue Gay-Lussac - 75005 PARIS**

**NOM :** ..... **Prénom :** .....

Merci de cocher la case correspondant à votre situation :

- thèse soutenue depuis moins de 3 ans : **10 euros**
- en recherche d'emploi : **10 euros**
- thèse soutenue depuis plus de 3 ans : **30 euros**
- retraités : **30 euros**
- bienfaiteurs : **150 euros**

En cas de changement d'adresse, merci d'indiquer :

1. votre **nouvelle adresse postale**, telle qu'elle devra figurer sur votre reçu fiscal :

.....  
.....  
.....

2. votre **nouvelle adresse électronique** .....

**Contribution ANDès-Informations papier (facultatif - 10 euros)<sup>1</sup> :**

OUI  NON

<sup>1</sup>Le bulletin d'information de l'association (ANDès-Informations) est envoyé gratuitement par courriel aux membres ayant fourni leur adresse électronique. Toutefois, si vous n'avez pas accès au mail, vous pouvez le recevoir sous forme imprimée à votre domicile. Une contribution aux frais de 10 euros vous est demandée.